

Commémoration et valorisation : exemple du 40e anniversaire des universités de Paris et d'Île-de-France

Ludovic Bouvier, Stéphanie Méchine

Citer ce document / Cite this document :

Bouvier Ludovic, Méchine Stéphanie. Commémoration et valorisation : exemple du 40e anniversaire des universités de Paris et d'Île-de-France. In: La Gazette des archives, n°231, 2013. Les archives des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. pp. 227-241;

http://www.persee.fr/doc/gazar_0016-5522_2013_num_231_3_5066

Document généré le 15/03/2017

Commémoration et valorisation : exemple du 40^e anniversaire des universités de Paris et d'Île-de-France

Ludovic BOUVIER
Stéphanie MÉCHINE

Introduction

Saisir l'opportunité d'une commémoration pour valoriser le travail archivistique, le recours aux archives permettant d'écrire l'histoire des universités, et encourager les recherches historiques sur l'histoire récente de l'enseignement supérieur, tels sont les objectifs qui ont présidé aux initiatives pilotées par le service des archives du rectorat et de la chancellerie des universités de Paris. La valorisation, objet de débats dans le milieu archivistique¹, est désormais reconnue comme une véritable mission pour l'archiviste, au même titre que celles formant les célèbres « 4 C »². Cependant, pour les services d'archives intermédiaires, il est encore difficile de mettre en œuvre des actions de valorisation. Faisant partie de cette catégorie de services de « proximité », le service des archives de la chancellerie, confronté à des situations nouvelles nécessitant un « impératif de visibilité », a été, presque naturellement, amené à s'engager, à la fin des années 2000, dans la voie de la valorisation. Il a donné, par là-même, une nouvelle dimension aux actions culturelles qu'il a pu développer précédemment. Profitant de l'occasion offerte par un contexte favorable, il a inscrit celles-ci dans le cadre du 40^e anniversaire des treize établissements universitaires franciliens issus de l'université de Paris

¹ Pour rester dans le programme de ce numéro consacré à la section Aurore, citons l'exemple de la journée d'étude organisée à Angers le 29 juin 2010 et intitulée « Académies, enseignement supérieur, recherche : valorisation des archives et des services d'archives ».

² Collecter, conserver, classer et communiquer.

en 1970¹ et les a concrétisé par des réalisations consacrées à ce qui constitue le cœur de notre métier, les sources d'archives.

À la veille d'un colloque qui viendra clore un cycle de manifestations scientifiques menées en partenariat entre des professionnels des archives et des enseignants-chercheurs, nous nous proposons d'apporter notre contribution en relatant l'expérience originale de notre service.

Un impératif de visibilité²

Lorsqu'il s'est engagé en 2009-2010 dans des opérations de valorisation, le service des archives de la chancellerie avait pour objectif de donner une véritable visibilité à ses actions dans le domaine des archives et de faire connaître les fonds dont il a la charge, et ce pour plusieurs raisons.

Depuis la seconde moitié des années 2000, le service des archives est, en effet, confronté, à l'instar des autres services déconcentrés de l'État, à l'application de la réforme générale des politiques publiques (RGPP) qui l'a conduit à diversifier son activité dans la perspective d'éviter l'affaiblissement éventuel de ses moyens humains et matériels³.

Par ailleurs, à la suite de la création de services d'archives dans plusieurs universités franciliennes⁴, le service des archives a constitué un groupe de travail sur les archives universitaires en Île-de-France, ceci afin de favoriser la mise en place d'une collecte raisonnée des archives de l'enseignement supérieur et de la recherche. En 2009, les travaux de ce groupe de réflexion ont été portés à la connaissance des présidents d'université à l'occasion d'une réunion du conseil d'administration de la chancellerie des universités de Paris. Plusieurs

¹ Voir décret n° 70-246 du 21 mars 1970 relatif à la mise en place des universités paru au *Journal officiel*, 22 mars 1970, p. 2755.

² Nous empruntons cette formule à l'introduction faite par Françoise Hiraux à l'ouvrage paru à la suite des dixièmes journées des archives de l'université catholique de Louvain-la-Neuve, les 25 et 26 mars 2010 : HIRAUX (Françoise) et MIGUET (Françoise) (éd.), *La valorisation des archives, une mission, des motivations, des modalités, des collaborations. Enjeux et pratiques actuels*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2012, 192 p.

³ Un audit des services rectoraux a été réalisé durant l'hiver 2010-2011 dans le cadre du schéma d'emplois 2011-2013 du ministère de l'Éducation nationale.

⁴ Ces services s'inscrivent dans le réseau professionnel Aurore, créé en 2007 et devenu section de l'Association des archivistes français (AAF) en 2011.

axes de travail retiennent l'attention du vice-chancelier des universités de Paris, dont celui de manifestations pour le 40^e anniversaire de leur établissement dont certains sont représentés dans le groupe de réflexion. Ainsi formule-t-il le vœu de voir organisée à la Sorbonne une exposition rappelant les origines des treize universités issues de l'université de Paris et le rayonnement de celle-ci. L'équipe du service des archives de la chancellerie en reformule l'idée dans le but de mettre en valeur les fonds de tutelle de l'enseignement supérieur, ceux des établissements universitaires et l'implication des professionnels qui les prennent en charge.

Dans le processus de réflexion qui s'engage sur la forme à donner à ces projets naissants, des échanges enrichissants avec Thérèse Charmasson, conservateur en chef du patrimoine¹, permettent rapidement de définir un certain nombre de thèmes de recherche : le développement des disciplines et des savoirs, l'implantation et l'organisation des bâtiments universitaires et les conditions d'exercice et d'étude des personnels et des étudiants. Pour permettre une autre approche, la collecte de témoignages oraux et la préparation d'un colloque, en pendant du projet d'exposition, sont également envisagées. La collaboration engagée avec Christian Hottin, conservateur du patrimoine², favorise l'approfondissement de la dimension patrimoniale et une formalisation des sujets d'étude ainsi définis. La mise en place d'un comité scientifique rassemblant une quinzaine d'archivistes, chercheurs et enseignants-chercheurs constitue un apport majeur.

Parallèlement, le service des archives est confronté, en 2010, à une nouvelle urgence. En effet, à l'occasion de l'ouverture du site de Pierrefitte-sur-Seine, la section des Missions des Archives de France a décidé de revenir partiellement sur le régime dérogatoire accordé aux archives du rectorat de Paris. En vigueur depuis le milieu des années 1930, ce régime prévoit la conservation définitive des archives rectorales non pas aux Archives départementales du chef-lieu de son ressort mais aux Archives nationales, dans la sous-série AJ/16 et, pour la seconde moitié du XX^e siècle, sous la forme de versements complémentaires. Le service des archives, désireux de faire entendre la voix de son administration dans ce processus et de faire reconnaître son expertise est d'autant plus encouragé à développer des opérations de valorisation.

¹ Thérèse Charmasson est détachée au Centre de recherche en histoire des sciences et des techniques (CRHST) au sein de l'établissement public Universcience - Cité des sciences et de l'industrie à la Villette.

² Christian Hottin est en charge du patrimoine immatériel à la Direction générale des Patrimoines du ministère de la Culture et de la Communication.

Ces différentes initiatives débouchent fort heureusement sur des projets qui reçoivent l'approbation du recteur et des présidents des treize universités concernées¹ en conseil d'administration de la chancellerie. L'ambition scientifique affichée par le comité d'organisation, imposant un temps de préparation des manifestations de dix-huit à vingt-quatre mois, conduit en outre les membres du conseil à prévoir l'organisation d'événements préparatoires dès 2011, soit l'année suivant la date du 40^e anniversaire de la mise en place des universités franciliennes.

La mise en œuvre de ces événements, qui seront conduits sur une période de trois ans (2011-2014), ne peut être pleinement appréciée sans un regard porté sur le contexte commémoratif et historiographique dans lequel ils s'inscrivent. Nous nous attacherons à présenter la situation particulière de l'Île-de-France² à cet égard.

Différentes temporalités, différentes manières d'envisager le 40^e anniversaire

«La construction de notre université depuis 1971 a été une formidable aventure scientifique et humaine que nous avons voulu honorer en célébrant les 40 ans de l'université Paris-Sud. [...] Il m'a semblé que c'était important, aujourd'hui de saisir cette opportunité pour rassembler notre communauté »³. Les propos tenus à cette occasion par le président Guy Couarraze répondent à ceux de Jean-Loup Salzmann, alors président de l'université Paris-Nord (Paris XIII), qui soulignait dans la préface de l'ouvrage *Paris XIII, histoire d'une université en banlieue (1970-2010)* : « nous sommes revenus sur notre passé sans idée préconçue, pour éclairer notre présent et voir si la pertinence des ambitions originelles continue de faire de Paris XIII une université si singulière dans l'université française »⁴.

¹ Universités Panthéon-Sorbonne (Paris I), Panthéon-Assas (Paris II), Sorbonne-Nouvelle (Paris III), Paris-Sorbonne (Paris IV), René-Descartes (Paris V), Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI), Paris-Diderot (Paris VII), Vincennes-Saint-Denis (Paris VIII), Paris-Dauphine (Paris IX), Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (Paris X), Paris-Sud (Paris XI), Paris-Est-Créteil-UPEC (Paris XII), Paris-Nord (Paris XIII).

² D'autres manifestations ont lieu en province (Angers en 2010, Lille en 2011, etc.) sur lesquelles nous ne nous étendrons pas.

³ Cette citation est extraite de « Trois questions à Guy Courraze, président de l'université Paris-Sud », *Plein Sud, Le magazine d'information de l'université Paris-Sud*, 8 septembre 2011 : <http://www.pleinsud.u-psud.fr/2011/09/1971-2011-40-ans-de-passion/> (page consultée le 24 juin 2013).

⁴ GIRAULT (Jacques), LESCURE (Jean-Claude), VADELORGE (Loïc) (dir.), *Paris XIII, histoire d'une université en banlieue (1970-2010)*, Paris, Berg International éditeurs, 2012, préface p. 7.

Dans le contexte particulier de l'application de la loi relative aux libertés et responsabilités des universités (LRU) et de la constitution audacieuse en Île-de-France des pôles de recherche et d'enseignement supérieur (PRES), des IDEX et LABEX, qui invitent chaque établissement à s'interroger sur son identité propre et ses particularismes, les objectifs ainsi exprimés par deux présidents d'université reflètent les ambitions sous-jacentes à tout projet de commémoration. Par ailleurs, l'importance accordée aux questions relatives au développement de la science et des savoirs, aux acteurs, à l'identité des établissements et à leur mémoire apparaît nettement dans les réalisations des universités organisées à l'occasion de leur anniversaire et notamment dans celles de la banlieue parisienne. Ces questionnements favorisent un certain nombre d'initiatives. Ainsi, l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (Paris X) réalise sous l'égide du service des archives, du département d'histoire et de la bibliothèque de documentation internationale contemporaine (BDIC) une exposition et une journée d'étude¹, à l'instar des universités Vincennes Saint-Denis (Paris VIII)², Paris-Sud (Paris XI)³, Paris-Est-Créteil-UPEC (Paris XII)⁴ et Paris-Nord (Paris XIII)⁵. Certaines de ces manifestations donnent naissance à des ouvrages monographiques sous la plume d'historiens tels que Florence Bourillon, Charles Soulié ou encore Loïc Vadelorge⁶, dont les propos dépassent largement le stade de la « simple commémoration » pour alimenter le chantier sur l'histoire des universités.

¹ « De Paris-Ouest à Paris-Ouest : 40 ans de vie universitaire à Nanterre », journée d'étude et exposition tenues à l'université Paris-X, 2010, dont Anne Rohfritsch rend compte dans ce numéro p. 243.

² Colloque international, « Les universités au temps de la mondialisation/globalisation et de la compétition pour l'excellence », 11-13 mai 2009.

³ « 40 ans d'université avec Paris-Sud », exposition tenue à la bibliothèque universitaire du campus d'Orsay, 25 janvier-27 février 2011.

⁴ Journée d'étude présentant témoignages et points de vue de spécialistes : « 40 ans de réussites universitaires en banlieue-Est », 8 juin 2011.

⁵ Cette université a organisé quatre manifestations dont notamment une conférence historique suivie d'une table ronde sur les origines de l'université à la charnière des années 1960 et 1970 (20 mai 2010) ; une exposition numérique de photographies (juin 2010) ; un colloque pluridisciplinaire « Paris 13 : l'Université en banlieue (1970-2010) » (8 décembre 2010) et une journée d'étude intitulée « Paris XIII et ses territoires » (5 mai 2011).

⁶ BOURILLON (Florence), COUDROY DE LILLE (Laurent), BERTRAND (Nicolas), BLANDIN (Claire), OUBAIDOURAHAMAN (Anece), « *Aux origines de l'UPEC, 40 ans de réussites universitaires en banlieue-est* », Créteil, UPEC, décembre 2011, édition spéciale anniversaire, 79 p. ;

SOULIÉ (Charles) (dir.), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre expérimental de Vincennes, Saint-Denis*, Presses universitaires de Vincennes, 2012, 482 p. ;

GIRAULT (Jacques), LESCURE (Jean-Claude), VADELORGE (Loïc) (dir.), *Paris XIII, histoire d'une université en banlieue (1970-2010)*, *op.cit.*

En revanche, les universités parisiennes et *a fortiori* celles installées dans les bâtiments historiques des anciennes facultés, ne semblent avoir considéré cet anniversaire que comme un événement mineur et se sont contentées, le plus souvent, de réunir sous une bannière « 40^e anniversaire » des actions culturelles hétérogènes et sans profondeur historique. Se plaçant dans une logique de filiation, ces universités s'inscrivent dans un temps plus long que celui des quarante ans et concentrent leurs propos sur le développement de leur politique dans Paris *intra-muros*. Déjà, en 1997, à l'occasion de leur 25^e anniversaire, les huit universités parisiennes avaient conçu une manifestation et un ouvrage¹ pilotés par l'Association des universités de Paris dans laquelle les établissements de la périphérie, héritiers également de l'ancienne université de Paris, n'apparaissaient pas. D'autres exemples peuvent être cités : en 2007, l'université Paris-Sorbonne (Paris IV) a édité un ouvrage intitulé *La Sorbonne au service des humanités, 750 ans de création et de transmission du savoir (1257-2007)*² et, en 2009, l'université Pierre-et-Marie-Curie (Paris VI) a publié, sous la forme d'un journal, un numéro spécial ayant pour titre *1109-2009, De l'oratoire Saint-Victor à l'UPMC*³. L'ouvrage édité par l'université Paris-Dauphine⁴ (Paris IX) pourrait, en ce sens, apparaître comme un contre-exemple mais, rappelons qu'à cette occasion cet établissement, dont le statut est, depuis 2004, celui d'un grand établissement, a voulu réaffirmer son identité toute particulière de « modèle universitaire innovant » issu d'un centre expérimental. Enfin, l'ouvrage de l'université Paris-Diderot⁵ (Paris VII), rédigé à l'occasion du déménagement de cet établissement sur le site de Jussieu témoigne, pour sa part, de l'importance donnée aux bâtiments dans la définition de son identité, en passe de se réaffirmer sur le site des Grands-Moulins à Paris-Rive-Gauche. Il est aussi l'occasion, pour cet établissement, de se positionner en héritier de la faculté des sciences, en considérant que son « histoire débute en 1963 ». L'université Sorbonne-Nouvelle (Paris III) pour sa part, souffrant de l'absence de service d'archives en son sein, a dû recourir à des ressources extérieures pour réaliser une exposition historique⁶.

¹ LEUTRAT (Jean-Louis) (dir), *De l'Université aux universités*, Paris, Association des universités de Paris, 1997, 106 p.

² PITTE (Jean-Robert), BÉLY (Lucien), BOUDON (Jacques-Olivier), CHALINE (Jean-Pierre), VERGER (Jacques), *La Sorbonne au service des humanités, 750 ans de création et de transmission du savoir (1257-2007)*, Paris, Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2007, 115 p.

³ *1109-2009, De l'oratoire Saint-Victor à l'UPMC*, 20 octobre 2009, bulletin édité par l'UPMC.

⁴ *Dauphine : de l'expérimentation à l'innovation*, Saint-Just-la-Pendue, éditions Textuel, 2009, 127 p.

⁵ *Université Paris Diderot Paris-7, fondation-refondation (1963-2007)*, Paris, Université Paris-Diderot, 2007, préface p. 3.

⁶ « L'université Sorbonne Nouvelle-Paris III dans les médias. 40 ans d'archives d'agence de presse », exposition, 2010.

Quant aux universités d'Évry, de Cergy-Pontoise, de Paris Est–Marne-la-Vallée et de Versailles–Saint-Quentin-en-Yvelines, toutes quatre créées en 1991, elles ont pour leur part développé des actions communes pour célébrer leur 20^e anniversaire, notamment à travers un colloque intitulé « universités nouvelles d'Île-de-France, 20 ans d'innovations »¹.

Ces productions parisiennes et franciliennes n'ont pas toutes la même « valeur ». En effet, si un certain nombre d'historiens, de sociologues et d'archivistes se sont engagés dans des entreprises témoignant de véritables réflexions en matière scientifique et patrimoniale en intégrant les archives, d'autres acteurs ont, pour leur part, fait porter leurs efforts sur la communication plus que sur l'étude du passé.

Toutefois, l'ensemble de ces manifestations témoigne de l'ouverture d'un chantier de recherches dont le professeur Jean-Noël Luc saluait, en juin 2011, les premiers résultats, dans un domaine que le professeur Christophe Charle qualifiait encore en 2010 de « parent[e] pauvre des recherches en histoire ou en sociologie »².

Matérialisations d'une ambition ?

Fort des réflexions menées en son sein et des enseignements tirés de ces réalisations, le comité scientifique du 40^e anniversaire a proposé, lors de sa première réunion officielle en décembre 2010, un programme ambitieux qui tire son originalité de la place qu'il accorde aux sources premières et à leur exploitation. Ce programme a été décliné en trois journées d'étude avec l'idée de dresser un état des sources existantes et de présenter les travaux en cours sur l'histoire universitaire en Île-de-France depuis 1945, destiné à nourrir le colloque « De l'université de Paris aux universités franciliennes » programmé en janvier 2014.

¹ Ce colloque s'est tenu à la Bibliothèque nationale de France, le 14 juin 2011.

² SOULIÉ (Charles) (dir), *Un mythe à détruire ? Origines et destin du Centre expérimental de Vincennes*, *op.cit.*, p. 13.

Ces manifestations ont été inaugurées, le 8 juin 2011, en Sorbonne par une première journée d'étude consacrée aux « Nouvelles sources pour l'histoire de l'enseignement et de la recherche : les archives universitaires ». Cette journée a été organisée en partenariat avec l'historien Jean-Noël Luc, ancien directeur de l'école doctorale d'histoire moderne et contemporaine de l'université Paris-Sorbonne (Paris IV), spécialiste de l'histoire de l'éducation. Elle a été l'occasion de revenir sur la production archivistique des différents échelons de l'administration de l'éducation en France depuis les ministères de l'Éducation nationale et de l'enseignement supérieur jusqu'aux établissements, en passant par les rectorats, et sur l'exploitation historique qui peut en être faite. À ce panorama général a fait suite un certain nombre de communications sur des fonds particuliers émanant des universités elles-mêmes, tels que celle du département d'éducation permanente de l'université Paris-Diderot (Paris VII) ou encore celles de la présidence et des présidents de l'université Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (Paris X). Elles ont porté notamment sur la décentralisation et l'implantation régionale dans le sud-est parisien de l'université Paris-Est-Créteil-UPEC (Paris XII) et sur le rôle des acteurs à travers l'exemple des personnels de bibliothèque, ingénieurs, administratifs, techniciens, ouvriers, de service et de santé (BIATOSS) de l'université Paris-Nord (Paris XIII). L'histoire des disciplines et des innovations pédagogiques a été également évoquée, en particulier dans le cas de l'université Paris-Dauphine (Paris IX) pour le premier cycle de gestion et d'économie appliquée. De même, c'est à travers l'exemple de la reconfiguration institutionnelle après 1968 de l'ancien institut d'anglais de la Sorbonne que l'histoire administrative a été abordée. En contrepoint de ces études franciliennes, place a été faite à des interventions sur les universités lilloises et picardes afin d'élargir le propos. Parmi les quinze interventions, six d'entre elles ont été présentées, au moins partiellement, par un archiviste, membre du réseau Aurore, favorisant ainsi un dialogue entre les professionnels des archives et les chercheurs qui se sont partagé équitablement les présidences de sessions. Première de la série des manifestations, elle a bénéficié de la plus large audience (147 participants) sous le patronage et en présence du recteur Patrick Gérard, du vice-chancelier et du conseiller d'État en charge d'une mission sur les archives, Maurice Quénet, ancien recteur de l'académie de Paris. A été également proposée au public l'exposition « 12 campus du 21^e siècle » conçue par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, qui s'était tenue auparavant à la Cité de l'architecture et du patrimoine. Enfin, pour fêter d'une autre manière le 40^e anniversaire, la journée s'est achevée par un programme musical original interprété par l'orchestre de l'université d'Uppsala dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne.

Cette première journée a été suivie en Sorbonne, le 16 mars 2012, par une deuxième journée d'étude, consacrée à un autre type de sources, les archives orales, « universités d'Île-de-France : vers un *corpus* d'archives orales ? ». Le service des archives de la chancellerie s'est tourné, pour l'organisation scientifique de cette journée, vers Jean-Philippe Legois, président de la Cité des mémoires étudiantes¹, qui possède une expérience certaine en matière d'archives orales, et vers le centre de recherches Espace Sociétés, Cultures (CRESC) de l'université Paris-Nord (Paris XIII) représenté par l'historien Loïc Vadelorge², qui, pour ses travaux sur l'histoire de son université, a collecté des témoignages oraux et s'est engagé dans une réflexion sur la constitution d'un *corpus*. Les ambitions affichées étaient de favoriser la collecte de témoignages auprès d'acteurs du monde universitaire francilien, tout en menant une réflexion sur la possibilité de constituer un *corpus* cohérent d'archives orales à partir notamment d'enregistrements déjà effectués dans différents cadres³. Dans cette perspective, la manifestation a été organisée autour de quatre tables rondes regroupant un témoin et un ou plusieurs archivistes ou chercheurs ayant recueilli son témoignage dans le cadre de travaux universitaires ou archivistiques. Cette formule, ainsi que le temps dévolu aux échanges avec la salle, a permis de renforcer le dialogue entre les différents participants. À été également présenté un état des collectes de témoignages recueillis et de leur exploitation. En outre, des questions de méthodologie ont été abordées qui se posent tant aux archivistes qu'aux chercheurs. La journée s'est prolongée par une ouverture vers des chantiers voisins, notamment à l'université catholique de Louvain-la-Neuve ou encore au laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (LARHRA) de l'Institut français de l'éducation (IFÉ), héritier du Service d'histoire de l'éducation (SHE).

¹ Rappelons à cette occasion que la Cité s'attache à la collecte et la conservation d'archives privées d'étudiants et de mouvements qui sont complémentaires de celles issues de l'administration universitaire et ministérielle. Voir l'article de Jean-Philippe Legois et Marina Marchal, p. 109

² Celui-ci œuvre désormais au sein du laboratoire d'analyse comparée des pouvoirs (ACP) de l'université de Paris-Est-Marne-la-Vallée.

³ Signalons ici notamment les collectes effectuées par le GERME, la Cité des mémoires étudiantes, l'INRP, le CNRS, l'INSERM, et l'INRA.



Conclusion de
la deuxième journée
d'étude en Sorbonne
intitulée

*Universités
d'Île-de-France :
vers un corpus
d'archives orales ?*

© Ludovic Bouvier,
service des archives,
rectorat de Paris

Affiche conçue par la
Chancellerie des
universités
pour la troisième
journée d'étude
du 19 octobre 2012
à l'université
Paris VIII, intitulée
*Architectures des
universités parisiennes
et franciliennes,
1945-2000*



La troisième journée venant conclure ce cycle scientifique, tenue le 19 octobre 2012, a été consacrée aux « Architectures des universités parisiennes et franciliennes » de la seconde moitié du XX^e siècle, période de renouvellement des constructions universitaires parisiennes et d'expérimentations menées en Île-de-France dans un contexte institutionnel particulier. Lors de la préparation de cette journée, le comité scientifique avait opportunément décidé d'organiser celle-ci sur le campus de l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris VIII), héritière du centre expérimental de Vincennes. Cet établissement, dont les usagers ont mal vécu l'implantation, est aussi « le lieu d'une réussite architecturale majeure, la bibliothèque imaginée par Pierre Riboulet, qui ne contribue pas peu à modifier la perception d'un espace auparavant volontiers stigmatisé »¹. Deux contributions s'en sont fait l'écho, la première s'attachant au cadre institutionnel et architectural du campus de l'université et la seconde au travail de Pierre Riboulet, à sa conception toute personnelle des bibliothèques universitaires liée à son goût pour « le livre et le monde » de la lecture, qui ont été illustrés par une visite commentée de l'une de ses productions majeures, la bibliothèque de l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris VIII).

Fruit d'un partenariat entre le service des archives de la chancellerie, l'équipe d'accueil en histoire culturelle et sociale de l'art (HiCSA) de l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I) représentée par Éléonore Marantz, maître de conférences en histoire de l'architecture, et la bibliothèque de l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris VIII) en la personne de Fanny Lambert, conservateur des bibliothèques, l'ambition de cette manifestation a été de dresser, comme lors des autres journées, un état des sources existantes et de rendre compte de l'avancée de la recherche dans le domaine des architectures universitaires. Après un cadrage géographique et historique, le service des archives de la chancellerie s'est saisi de l'occasion pour signaler la mise à disposition d'un certain nombre de dossiers d'opérations émanant du service constructeur des académies d'Île-de-France (SCARIF). Classés à l'aide de conventions signées entre la chancellerie des universités et les universités Panthéon-Sorbonne (Paris I), René Descartes (Paris V), Denis Diderot (Paris VII) et Paris-Ouest-Nanterre-La Défense (Paris X) établies dans le cadre

¹ Voir HOTTIN (Christian), « Architectures des universités parisiennes et franciliennes, 1945-2000. Journée d'études organisée par les universités Vincennes-Saint-Denis (Paris-VIII), Panthéon-Sorbonne (Paris-I) et le service des archives de la chancellerie des universités de Paris, Saint-Denis, 19 octobre 2012 », *In Situ* [En ligne], 20 | 2013, mis en ligne le 20 février 2013, consulté le 24 juin 2013. URL : <http://insitu.revues.org/10208>.

de ces manifestations¹, ces documents ont enrichi des versements déjà effectués auprès des Archives nationales. Leur consultation, complétant celles des fonds privés d'architectes, a nourri des travaux monographiques en cours portant sur Jussieu, Tolbiac, le centre universitaire de Villetaneuse, ou encore la Maison des sciences de l'homme. Au-delà de ces travaux centrés sur un bâtiment ou un campus, il faut encore mentionner l'introduction générale à cette journée et une étude sur les plans masses et les aménagements paysagers des campus universitaires de l'ensemble du pays, seuls travaux de synthèse présentés. Ce déséquilibre relatif témoigne de l'état des recherches entreprises sur les constructions universitaires de la seconde moitié du XX^e siècle.



Vue d'ensemble sur la construction
du Centre universitaire Tolbiac
(24 février 1973),
Paris (XIII^e arrdt.),
© Michel Andrault
et Pierre Parat, architectes²

¹ Ces universités ont participé au financement d'une vacation de huit mois pour le classement de dossiers d'opérations concernant des bâtiments abritant ces institutions.

² Photographie issue du fonds du service constructeur des académies d'Île-de-France (SCARIF) consultable au rectorat de Paris (1190W5) et dont le classement a été réalisé dans le cadre d'une convention entre le rectorat et l'université Panthéon-Sorbonne (Paris I). Cette photographie a ensuite été réutilisée au cours d'une intervention de la troisième journée d'étude consacrée aux architectures universitaires.

Parallèlement à ces journées d'études, deux professeurs d'université, Florence Bourillon et Loïc Vadelorge, engagés dans le chantier de l'histoire des universités issues de la loi Faure et dans la préparation de manifestations scientifiques, ont organisé un atelier sur la transformation de la Sorbonne à la charnière des années 1960 et 1970. Ce séminaire a permis notamment d'alimenter les réflexions menées pour la préparation du colloque de janvier 2014 et a débouché, grâce à des crédits provenant de la conférence des présidents d'université (CPU), sur la conception d'une base de données prosopographique sur les instances dirigeantes de l'enseignement supérieur universitaire francilien depuis 1966. Cette base de données à la réalisation de laquelle le service des archives a été associé dès l'origine sera mise à disposition de la communauté scientifique.

Pour préparer le colloque qui se tiendra en janvier 2014, un comité restreint rassemblant des représentants de la chancellerie et des universités Panthéon-Sorbonne (Éléonore Marantz), Paris-Est-Créteil-UPEC (Florence Bourillon) et Paris-Est-Marne-la-Vallée (Loïc Vadelorge) opère actuellement une sélection entre les différentes contributions reçues et élabore un programme, en concertation avec le conseil scientifique. Ce colloque, qui souhaite prolonger les réflexions menées en 2010 dans le numéro spécial de la revue *Le Mouvement social*¹, aura lieu à la Sorbonne et sur le nouveau site des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine, où sont versées les archives définitives de la chancellerie et celles des universités de Paris *intra-muros*, aux côtés de celles des ministères de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur. Les communications seront regroupées autour de trois axes principaux : l'histoire institutionnelle, sociale et patrimoniale du tissu universitaire francilien.

La publication des actes des journées d'étude et du colloque, qui permettra de pérenniser le travail accompli, constituera la dernière phase de ces célébrations, le projet d'exposition, à l'origine des manifestations menées par le service des archives de la chancellerie, étant pour l'instant écarté.

¹ CHAPOULIE (Jean-Michel), FRIDENSON (Patrick), PROST (Antoine) (dir), *Le Mouvement social*, n° 233 « Mutation de la science et des universités en France depuis 1945 », octobre-décembre 2010.

En guise de conclusion

La réalisation de cet ensemble d'évènements a été permise par la collaboration qui a pu s'établir entre les membres du service des archives, des professionnels de la conservation et des enseignants-chercheurs mais aussi les équipes techniques qui ont été mises à contribution pour chaque événement, que ce soit en Sorbonne, à l'université Vincennes-Saint-Denis (Paris VIII) ou, demain, aux Archives nationales. Les apports des universitaires, et notamment ceux de Florence Bourillon, Jean-Noël Luc, d'Éléonore Marantz et de Loïc Vadelorge, se sont révélés déterminants dans l'orientation donnée aux différentes programmations scientifiques et ont permis de dépasser l'aspect commémoratif au profit de travaux historiques critiques.

De manière générale, nous pouvons dresser à la veille du colloque un premier bilan des actions culturelles déjà réalisées et des résultats obtenus par rapport aux objectifs de 2009-2010.

Tout d'abord, il faut souligner le soutien des instances rectorales dans la réalisation des projets notamment par des financements et le maintien des postes existants au sein du service des archives du rectorat de Paris. Il faut également noter le rapprochement avec les Archives nationales à travers un partenariat inscrit dans le projet scientifique, culturel et éducatif (PSCE), 2013 -2016¹ et une implication dans l'organisation du colloque. Ce contexte de travail favorise depuis peu une réflexion commune sur la répartition des archives rectorales entre les Archives nationales et départementales et l'exercice du contrôle scientifique et technique qui en découle. Précisons enfin que les manifestations ont permis de mieux faire connaître auprès des publics le rôle des représentants du réseau professionnel Aurore en Île-de-France et la richesse des archives contemporaines dont ils ont la charge. Sur le plan scientifique, l'approfondissement de chantiers de recherche déjà engagés et la conduite d'études nouvelles sur les questions de territoires et d'architectures universitaires constituent une avancée notable. La mise à disposition prochaine d'une base de données et d'instruments de recherche permettra de nouvelles avancées².

¹ Voir dans le PSCE consultable sur le site des Archives nationales, l'axe n° 5 « Histoire de l'État et de l'administration : des institutions de l'Ancien Régime aux grandes politiques publiques du XXI^e siècle. L'État, acteur de l'enseignement et de la culture » et plus particulièrement le programme n° 9 « Histoire des universités et des établissements d'enseignement supérieur ».

² Notons ici que ces réflexions quant aux manifestations organisées pour le 40^e anniversaire des universités franciliennes rejoignent pour une large part le bilan tracé par Damien Hamard,

Ces apports ne peuvent cependant masquer un certain nombre de tâtonnements dans les échanges pourtant vivement souhaités par les organisateurs entre la communauté des archivistes et celle des chercheurs. En effet, certaines interventions consacrées à la présentation des sources et sous-tendant la chaîne de production des archives ne semblent pas avoir été pleinement comprises. En outre, l'articulation entre les sources et leur exploitation n'a pas non plus toujours été clairement mise en valeur, tant par les archivistes que par les chercheurs. Par ailleurs, la réalisation de ces journées sur les sources, écho d'actions de sensibilisation à la collecte et à la conservation des archives dans les universités, n'a pas eu d'impact pour la création ou la pérennisation des postes dans ces établissements. Enfin, nous ne dissimulerons pas que l'organisation de ces manifestations a représenté un important investissement, qui a souvent empiété sur le temps dévolu aux tâches ordinaires d'un service d'archives.

Pourtant, les services d'archives intermédiaires ont un rôle à jouer pour éveiller l'intérêt des chercheurs à des sources nouvelles et participer ainsi à l'ouverture de champs de recherche peu exploités. En outre, l'expérience de la valorisation alimente la réflexion des professionnels de la conservation alors mieux armés pour collecter et réaliser leurs travaux de classement. Les archivistes ont donc tout intérêt à saisir les opportunités qui leur sont offertes ou encore à les créer¹.

Ludovic BOUVIER

Stéphanie MÉCHINE

Service des archives
Rectorat et chancellerie des universités de Paris

archiviste à l'université d'Angers sur les actions culturelles engagées dans son propre établissement à la même période : « À qui profitent les bougies du 40^e anniversaire de l'Université d'Angers ? », intervention prononcée au cours de la journée d'étude de la section Aurore du 29 juin 2010 citée précédemment.

¹ Nous remercions Thérèse Charmasson pour sa relecture attentive.